

**SAINT-PARDOUX**

**Conseil municipal.** Il se réunira jeudi, à 20 h 30. A l'ordre du jour : aménagement extension cimetière ; création nouvelle commune Saint-Pardoux - Soutiers ; révision des loyers communaux ; proposition de gratuité d'un foyer communal ; subvention exceptionnelle, versée du budget principal au budget annexe ; ensemble immobilier du Poirier.